



HAL
open science

Le conflit casamançais. Matrices, émergence et évolutions

Séverine Awenengo-Dalberto

► **To cite this version:**

Séverine Awenengo-Dalberto. Le conflit casamançais. Matrices, émergence et évolutions. *Revista de Politica Internationala*, 2008, XI-XII, pp.116-145. halshs-00705436

HAL Id: halshs-00705436

<https://shs.hal.science/halshs-00705436>

Submitted on 28 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le conflit indépendantiste casamançais (Sénégal). Matrices, émergence et évolutions

Séverine Awenengo Dalberto

Depuis 1982, la Casamance, région du sud du Sénégal, est l'objet d'une revendication indépendantiste formulée par le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) et à laquelle s'oppose l'Etat sénégalais. La région est depuis lors la scène principale de leurs affrontements – les indépendantistes casamançais n'ont jamais entrepris d'actions dans le reste du Sénégal. La stabilité du pouvoir central n'a pas non plus été menacée par la crise casamançaise. Du reste, la modération de la violence directe dans le conflit, au regard d'autres conflits, a joué sur le relatif désintérêt que la communauté internationale lui porte. En 2006, le bilan humain, difficile à établir notamment parce que l'armée et le MFDC ont rarement communiqué sur leurs pertes, s'élevait à environ 1.200 morts civiles et militaires, 600 victimes de mines, 60.000 personnes déplacées à l'intérieur du pays, 13.000 réfugiés en Gambie et en Guinée Bissau et 231 villages abandonnés. Aussi, si ce conflit est considéré comme un conflit de basse intensité, sa pérennisation pèse lourdement sur la région et la sous-région.

Depuis le début des années 2000, le conflit est entré dans une phase apparemment contradictoire : une dynamique de paix a été enclenchée mais la résolution du conflit apparaît bien lointaine – au contraire, le conflit se complexifie, avec la multiplication de ses acteurs et enjeux à la fois locaux, nationaux et transnationaux qui concourent à sa perduration. Un regard sur la carte du Sénégal semble permettre de saisir un des éléments du problème casamançais : l'existence de la Gambie, qui coupe une partie du Sénégal en deux et sépare de fait la région du reste du pays. Une lecture de la presse sénégalaise officielle au lendemain de la première manifestation indépendantiste pourrait faire croire « au retour des démons ethniques » : la rébellion casamançaise serait la réaction primitive de populations arriérées incapables de s'adapter à l'Etat et se repliant sur des identifications primaires. En réalité, la revendication indépendantiste est le fruit d'un ensemble de processus qui ont plus à voir avec la modernité qu'avec l'archaïsme. Au minimum parce que les identités, « ethniques », « régionales », comme « nationales » sont toujours les produits de processus sociaux et politiques et parce qu'une revendication nationaliste est éminemment une formulation politique. Pour le saisir avec justesse, pour en restituer les matrices et les leviers, il importe de ré-enraciner le conflit casamançais dans le temps long, qui est colonial, avant d'étudier le processus de mise en conflit et ses développements, dans le temps et le contexte du Sénégal indépendant.

1. Matrices d'un imaginaire sociopolitique de la Casamance

Pour comprendre les origines de la revendication indépendantiste, il faut analyser deux processus : celui qui a généré l'imagination d'une Casamance autonome, concurrente de l'imagination d'une Casamance sénégalaise et celui qui a produit le besoin et la possibilité (en termes d'expression politique) d'en revendiquer l'indépendance. A la fois autonomes et interdépendants, c'est l'articulation de ces deux processus, imaginaires et sociaux, qui permet l'énonciation de la revendication. En d'autres termes, sans l'imaginaire autonomiste, le processus social aurait sans doute usé d'un autre langage, non nationaliste, pour se faire entendre de l'Etat sénégalais et sans le processus social, l'imaginaire casamançais aurait

certainement fonctionné comme un pôle d'identification contenu dans le lien sénégalais – ce qu'il a été pendant plusieurs décennies.

1. 1. Matrices coloniales de l'imagination de la Casamance

La Ségambie méridionale, incluant une partie de la Gambie et des Guinées, correspondait à un espace d'échanges économiques, sociaux, politiques et culturels, ayant donné lieu à différentes configurations politico-spatiales. Dans le dernier quart du 19^e siècle, au moment où les Français, installés en plusieurs points du fleuve Casamance depuis 1827 entreprennent la conquête d'une partie de cette zone, aucune unité politique, territoriale ou identitaire ne correspond à l'ensemble de la Ségambie méridionale, ni même, à l'échelon plus local, aux espaces qui vont donner le district colonial de Casamance. Ces espaces constituaient, au moment de la conquête coloniale, trois différentes zones d'intégration et de peuplement : l'est, la Haute Casamance soudanienne était le domaine des Peul sédentaires éleveurs et cultivateurs ; à l'ouest, la Basse-Casamance, à la fois domaine des terres basses inondables des bassins fluviaux, parcourue par un réseau complexe de marigots et bordée par la mangrove et la forêt guinéenne, et domaine de bas plateaux, correspondait principalement aux terroirs de sociétés forestières et rizicoles, les Baïnok et les Joola ; au centre, la Moyenne Casamance, dont les caractéristiques écologiques proches de ceux des bas plateaux de la Basse-Casamance vont en s'atténuant fortement, était habitée minoritairement par les Balant, populations issues de l'espace guinéen, et majoritairement par les Manding.

L'union des espaces casamançais et leur transformation en territoire colonial va prendre plusieurs décennies. Au sud, la France négocie avec le Portugal la cession du poste de Ziguinchor¹ et la délimitation de la frontière avec la Guinée portugaise en 1886. Mais au nord, la présence de la colonie anglaise, la Gambie, qui coupe le Sénégal en deux², freine considérablement le contrôle français de la Casamance avec laquelle les communications sont difficiles. Alors que la conquête et l'organisation du nord de la colonie du Sénégal sont déjà pratiquement achevées, ce n'est qu'à la fin du 19^e siècle que les Français se consacrent véritablement celles de la Casamance.

A cause de son éloignement du chef-lieu de la colonie, des difficultés de la conquête, et de la spécificité de ses potentialités économiques, la Casamance est constituée en « district », c'est-à-dire en un organe territorial et administratif au dessus du « cercle », le cercle étant ailleurs au Sénégal la circonscription administrative la plus large en vigueur. Dirigé par un administrateur supérieur délégué du gouverneur de la colonie du Sénégal, le district reste en vigueur jusqu'en 1939. A partir de cette date, la Casamance est découpée en deux cercles et ne constitue plus ni une unité ni une circonscription administrative originale au sein de la colonie. Rapidement, ce découpage est remis en cause : C'est là, argumente l'inspection générale des affaires administratives, « une solution bâtarde qui rompt l'unité des Territoires

1 La présence des Portugais en Ségambie méridionale remonte au XV^e siècle. Ils possédaient plusieurs comptoirs dans la région et avaient fondé en 1645, sur le fleuve Casamance, le Préside de Ziguinchor, comptoir de traite.

2 L'ambition française de créer en Ségambie une colonie compacte s'était déjà traduite par un essai infructueux d'échange des comptoirs de Sierra Leone avec la Gambie anglaise. Le contrôle du commerce du fleuve, la position stratégique du nouveau territoire, notamment dans le cadre des compétitions franco-anglaises dans la sous-région, le fait que les Anglais étaient convaincus de l'existence d'importantes ressources minières jouèrent dans leur refus de céder aux Français leur plus ancienne colonie en Afrique de l'Ouest. L'accord franco-britannique de 1889 entérina l'existence de cette colonie en fixant les frontières internationales.

et qui est fortement critiquée par la Chambre de commerce et les colons »³. En 1944, les deux cercles sont donc réunis en un unique et large cercle, correspondant aux limites de l'ancien district. Jusqu'à l'indépendance du Sénégal en 1960, si la Casamance ne récupère pas le statut de district, elle garde l'unité territoriale et administrative mise en place au 19^e siècle par les Français⁴. A l'indépendance, la région de Casamance se substitue au cercle.

Au cours de leur présence dans la partie méridionale du Sénégal, administrateurs locaux et commerçants français ont en effet développé l'imagination d'une unité casamançaise et d'un particularisme casamançais : il y a la représentation d'une cohérence territoriale, géographique et humaine de la Casamance « guinéenne » qui est alimentée et alimente le processus de différenciation de la Casamance du reste d'un Sénégal « sahélien ». Sur ces arguments géographiques et culturels, administrateurs supérieurs et colons s'allient pour réclamer une plus large autonomie du District. Il ne s'agit nullement de nationalisme : les porteurs de ce projet sont des européens dont l'imagination de la Casamance, totalement exogène, n'a rien à voir avec une identification à une nation casamançaise. Les motivations de ce projet sont principalement d'ordre politique et économique et dans ces revendications, le « colonisé » ne joue aucun rôle. Ces demandes vont d'un élargissement des fonctions de l'administration supérieure à la création d'une colonie autonome (par rapport à la colonie du Sénégal), en passant par des revendications intermédiaires (budget annexe, autonomie partielle, rattachement à la Délégation de Dakar)⁵. Répétées tout au long de la présence française en Casamance, elles sont restées infructueuses : les gouverneurs du Sénégal n'y voient aucun avantage pour le projet colonial et progressivement s'attachent à normaliser l'administration de la Casamance (suppression du district). Néanmoins, elles laissent en héritage une série de pratiques et de représentations d'autant plus que les espaces économiques, sociaux et politiques autour desquels le Sénégal colonial s'est principalement construit se situent au nord de la colonie, dont la Casamance ne constitue qu'une périphérie.

En restructurant largement les espaces africains, la situation coloniale a contraint, directement, et a suscité, indirectement, un certain nombre de mobilités et d'échanges nouveaux. Les pratiques migratoires comme la scolarisation ont inscrit les populations casamançaises dans des espaces de vie communs et ont favorisé en même temps la liaison, spatiale, sociale et imaginaire, de ces populations différenciées. Et finalement, parallèlement à la procédure exogène de création et de différenciation de la Casamance, se réalise un processus endogène de socialisation, de production d'une communauté dans les cadres territoriaux et nominaux coloniaux, c'est-à-dire sénégalais mais aussi casamançais. Ces socialisations s'effectuent principalement en ville, à Ziguinchor, le chef-lieu du district puis de la région, aussi bien qu'à Dakar, la capitale de l'AOF puis du Sénégal. A Dakar, les Sénégalais du nord englobent dans une commune représentation les populations de la Casamance, qui constituent pour eux, à l'instar des représentations du colonisateur français, leur altérité.

Ces socialisations casamançaises se développent aussi à l'occasion de l'ouverture de l'espace politique colonial à partir de 1946. Cette ouverture se caractérise par le droit d'élire des représentants à différentes assemblées et va engager, pour la première fois depuis l'installation coloniale, un débat sur la représentation des populations, dans des configurations territoriales et sociales nouvelles, issues de la territorialisation coloniale. Au sud de la colonie, la configuration coloniale de la Casamance se trouve en outre confirmée par la nouvelle

3 Archives nationales du Sénégal (ANS), 13 G 13 (17), *Rapport à Monsieur le Gouverneur Général*, Dakar le 2 mars 1944.

4 Arrêté du 13 mai 1944, JOS 1944, p. 176.

⁵ Voir le troisième chapitre de ma thèse, Séverine Awenengo Dalberto, *Les Joola, la Casamance et l'Etat (1890-2004)*, Thèse de doctorat d'histoire, sous la direction du Pr. Pierre Boilley, Université Paris 7- Denis Diderot, 2005, 1051 p.

géographie électorale : la « circonscription électorale de Casamance » est la seule des nouvelles circonscriptions électorales collant exactement au cercle de Ziguinchor (ancien District de Casamance), tandis que les trois autres - Fleuve, Voie Ferrée, Sine-Saloum - restructurent le reste de la colonie du Sénégal⁶. L'élection des conseillers généraux en décembre 1946 ancre donc politiquement le cercle de Ziguinchor qui définit un nouveau territoire politique local et une nouvelle communauté d'intérêts et de représentation. Les premiers conseillers élus, parachutés depuis Dakar, sont rapidement remis en cause par une nouvelle génération d'élites scolaires locales. Ces dernières forment au début de l'année 1949 le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC). Faisant valoir le fait que tous les habitants du cercle partagent des intérêts communs, le MFDC cherche à se positionner sur sa capacité à les identifier et à les défendre. En se présentant comme les vrais autochtones de la Casamance, «de naissance, de cœur, de vie et d'expérience»⁷, en effectuant un travail de séduction à la base, en mettant en avant un capital identitaire commun, ces leaders réussissent à se faire élire conseillers aux élections de 1952 et participent à la production d'une représentation collective de la Casamance.

Leur alliance avec le parti de Léopold Sédar Senghor, qui se déploie sur l'ensemble de la colonie du Sénégal, aboutit à la dissolution du mouvement au milieu des années 1950. Représentation casamançaise et représentation sénégalaise n'apparaissent donc pas concurrentes mais plutôt emboîtées. Les leaders politiques casamançais vont continuer à être très actifs dans le parti de Senghor au cours des années 1960 et 1970. Néanmoins, l'imaginaire casamançais reste opératoire. Un exemple extrême permet sans doute de le montrer. En 1958, au moment du referendum sur la « Communauté française », qui doit définir les relations entre les colonies et la métropole, les Français, craignant que le Sénégal ne vote « non » à ses propositions, font secrètement pression sur les élus casamançais afin de se garantir les voix du sud – notamment parce qu'elles peuvent peser sur le résultat général. L'administrateur du cercle propose un marché aux élus casamançais : en cas de vote négatif au Sénégal mais positif dans la portion casamançaise, la France détachera la Casamance du Sénégal. Ce marché – qui semble n'avoir été qu'un marché de dupes - séduit la plupart des leaders casamançais qui, immédiatement, font campagne pour le oui. Toutefois, lorsque l'ensemble du Sénégal se rallie au vote positif (ce qui annule de fait le marché) il n'y a aucun retournement de leur part et aucune revendication séparatiste⁸. Au contraire, les leaders casamançais vont nettement participer à la mise en place du Sénégal indépendant. Schématiquement, on pourrait dire que la projection sénégalaise est alors pragmatique, utilitariste, « citoyenne » - d'autant plus que les Casamançais sont nombreux à vivre à Dakar - tandis que l'imagination casamançaise est plus identitaire. Au cours des années 1960-1980, cette imagination se trouve renforcée par l'activisme culturel des élites locales, tandis que l'accélération des migrations vers le Nord, le déploiement de l'Etat, par ses appendices (écoles, administration, parti, services de base), raffermir en même temps le lien citoyen avec le Sénégal et engage aussi une construction identitaire sénégalaise.

1. 2. Matrices sociales joola de la revendication indépendantiste

⁶ Fleuve : cercles du Bas Sénégal, Podor, Matam, Louga et Linguère ; Voie Ferrée : délégation de Dakar, cercle de Thiès ; Sine-Saloum : cercles de Diourbel, Kaolack, Kédougou, Tambacounda.

⁷ Paul Ignace Coly, membre du MFDC de 1949, entretien du 25 juillet 2002, Bignona.

⁸ Pour un approfondissement de cet épisode méconnu (même par les indépendantistes) de l'histoire du Sénégal, voir Séverine Awenengo Dalberto (2005) : chapitre quatre.

Pour une partie des populations de la Casamance, les populations joola, le rapport développé avec le Sénégal apparaît presque paradoxal. Les Joola qui forment environ 30% de la population de la Casamance et environ 5% de la population du Sénégal, représentent, dans l'imaginaire sénégalais, l'altérité la plus radicale. Cette représentation, issue des classifications coloniales, oppose schématiquement les Joola, perçues comme des populations primitives, égalitaires, animistes, forestières, aux Wolof, évolués, musulmans, urbains et prend notamment racine dans l'antériorité et la centralité des zones wolof dans la construction du Sénégal colonial puis indépendant. Aussi existe-t-il des « Sénégalais d'origine » (les Sénégalais du nord et particulièrement les Wolof) et des « sénégalais d'adoption »⁹ (les Casamançais et particulièrement les Joola).

Si les identités précoloniales des populations joola étaient bien plus souples et localisées, au cours de la période coloniale et postcoloniales, les populations joola ont renforcé leurs constructions identitaires à la fois joola et casamançaise. Les élites joola ont été ainsi très impliquées dans le MFDC des années 1950 et se sont progressivement engagées dans de nombreux « travaux culturels », créant une communauté identitaire joola. En même temps, ces populations joola ont développé, au cours des années 1950-1970, de nombreux liens avec le nord du pays et des liens plus nombreux et effectifs que les autres populations issues de la Casamance.

N'appartenant pas à des groupes ayant une tradition commerçante, comme les Manding de Casamance par exemple, ils se sont en effet très tôt saisis de l'école coloniale comme un moyen d'ascension sociale et professionnelle et une occasion d'échapper à l'encadrement villageois et à la rigueur du travail rizicole. Un des effets de cette scolarisation a été l'essor des migrations vers Dakar pour ce que la capitale offre en opportunités professionnelles, leur entrée massive dans la fonction publique (principal horizon professionnel) et dans l'armée, leur implication dans des activités sociales et culturelles, leur engagement dans le parti du président. La scolarisation et la migration à Dakar sont apparues comme autant de chemins menant au Sénégal. En 1973, le département de Bignona, cœur du terroir joola, arrive en tête des départements sénégalais pour le placement des cartes de l'UPS¹⁰, le parti de Senghor et en 1977, au moins 9,2% des fonctionnaires sont des Joola¹¹, alors qu'ils représentent environ 5% de la population sénégalaise.

Néanmoins, si dans ces décennies, les Joola créent, de façon volontariste et pragmatique, le lien avec l'Etat sénégalais, de lui-même, l'Etat sénégalais s'intéresse peu aux Joola, en marge du Sénégal utile, économiquement (l'arachide), politiquement (les réseaux clientélistes de la confrérie musulmane mouride), territorialement (la carte économique et politique, située au Nord) et, de façon liée, identitairement (le modèle islamo-wolof). En outre, les élites joola considèrent que leur intégration est limitée : ils n'ont pas accès aux hauts postes de la fonction publique et sont discriminés par l'administration. En réalité, si la scolarisation des zones joola a été massive, elle a principalement concerné le niveau primaire – ce n'est que depuis les années 1980 que ce sont multipliés les lycées et les collèges en Casamance. Par conséquent, la plupart des aspirants joola à la fonction publique n'ont pu se présenter qu'aux concours des catégories inférieures.

Ce sentiment de marginalisation se nourrit dans l'image dépréciative que leur assignent leurs compatriotes du nord et va se renforcer avec les échecs, individuels et collectifs, qui vont se multiplier dans les années 1970 à l'occasion de la crise économique et des problèmes fonciers.

⁹ Discours du maire de Bignona à la conférence politico-économique, 12 juin 1965. Archives personnelles.

¹⁰ Procès-verbaux des réunions politiques du parti UPS dans le département de Bignona, année 1973. Archives personnelles.

¹¹ Vincent Foucher, « Les évolués, les migrations, l'école. Pour une nouvelle interprétation de la naissance du nationalisme casamançais » in M.-C. Diop, *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, 2003, pp. 386-388.

La réduction des effectifs de la fonction publique annule la projection professionnelle des jeunes joola, le renouvellement générationnel aux postes politiques, locaux comme centraux, est bloqué tandis que la loi sur le domaine national appliquée dans les années 1970 provoque des conflits entre autochtones et allochtones en Casamance. Depuis les années 1970, les migrations du nord vers la Casamance se sont accélérées (bien que la région continue de connaître un solde migratoire déficitaire). Les migrants s'insèrent rapidement dans l'économie marchande, exploitent des terres prêtées par les Joola, et à Ziguinchor, constituent une base clientéliste pour le nouveau maire, un allochtone. Les opérations de lotissements vont particulièrement bénéficier à cette nouvelle clientèle politique.

Aussi, alors qu'ils n'ont pas cessé d'investir leurs identités joola et casamançaise, le lien avec le Sénégal semble distendu et paraît ne plus offrir, pour toute une génération, les mêmes opportunités que par le passé. Les difficultés sociales des Joola sont alors lues comme la preuve de la marginalisation de la région (dans l'espace territorial sénégalais) et de la communauté des Casamançais (dans l'espace social sénégalais). En 1980 par exemple, à l'occasion de l'exclusion du populaire club de football casamançais du championnat national (exclusion décidée à la suite de violences perpétrées contre un arbitre), *Allez-Casa*, le comité des supporters, majoritairement joola, s'indigne en ces termes :

Les gens ne cessent de marginaliser les Casamançais. La presse sportive s'en donne à cœur joie (...) pour assouvir leur haine des Casamançais. (...) Est-ce que le Sénégal se limite à la région du Cap-Vert ?¹²

La généralisation de la crise sociale et politique va encourager le groupe des élites intermédiaires joola à mobiliser les héritages les plus utiles - ceux du territorial et de l'identitaire, c'est-à-dire de l'imagination d'une Casamance indépendante - et à les investir comme solution à leur crise.

2. Le processus de mise en conflit

Etudier la mise en conflit de la revendication indépendantiste permet de saisir l'articulation des dynamiques évoquées précédemment et d'observer *in situ* le processus conduisant à l'énonciation puis à l'armement de la revendication. Il s'agit bien d'un processus puisqu'en 1982, au moment où est publiquement revendiquée l'indépendance de la Région, aucun plan directeur n'a été mis en place par le mouvement indépendantiste.

2. 1. D'une manifestation et d'une revendication publique...

A la fin des années 1970, l'Etat sénégalais semble incapable de prendre en charge les exigences de reconnaissance sociale et politique d'une partie des populations joola. Et au niveau central comme local, ni les élites imprégnées de l'idéologie de la nation, ni les partis politiques d'opposition n'arrivent à relayer la contestation et l'affirmation identitaire pour les utiliser dans une perspective de lutte politique légale. La revendication de justice va donc s'énoncer dans la rupture. Canalisant le potentiel hétéroclite de mécontentements, les fondateurs du MFDC indépendantiste cherchent à leur donner une nouvelle orientation :

¹² Le Comité Allez-Casa in *Jaay doole bi*, n°22, 15-31 juillet 1981, p. 7.

l'émergence du MFDC apparaît être ainsi à la fois comme une « expression de crise et pourvoyeur de sens »¹³ à la crise.

La récupération politique de l'imaginaire indépendantiste est donc possible pour plusieurs raisons : la voie sénégalaise semble bloquée, politiquement mais aussi socialement : la fonction publique, avec les politiques d'ajustement structurel, a drastiquement réduit ses effectifs et donc les perspectives d'emploi pour une génération de scolarisés ; ces élites se sont engagées dans des constructions identitaires joola et casamançaise, par le biais d'un associativisme culturel et social croissant ; enfin certaines individus ont décidé de la prendre en charge et de jouer le rôle de *leaders*. Le fait que la base sociale du mouvement soit celle des élites intermédiaires n'est pas étonnant et diffère peu de la structuration des mouvements nationalistes à travers le monde : les « cadres » ont été assimilés, même mal, par la machine politique légale sénégalaise ; les paysans vivent de façon plus autonome leur rapport à un Etat qui se situe peu sur leur trajectoire. Ils sont par ailleurs moins bien dotés en capitaux sociopolitique et historique pour formuler leurs revendications en des termes nationalistes – eux développent d'autres modes d'actions politiques.

Les principaux instigateurs de la revendication participent ainsi de ces dynamiques. Mamadou Nkrumah Sané, agent de service à Paris où il vit depuis le milieu des années 1960 est très engagé dans le milieu associatif. Il publie à la fin des années 1970, *Kelumak*, le journal de son association culturelle joola, *Esukolal*, officine intellectuelle du mouvement à venir. Il rencontre, au début des années 1980, Augustin Diamacoune Senghor, un abbé charismatique dont l'intérêt pour l'histoire casamançaise s'est accru au fur et à mesure de son engagement dans des œuvres sociales en Casamance. Si Diamacoune joue le rôle de la figure tutélaire, détenteur des « preuves historiques » de la légitimité de la revendication de l'indépendance, c'est Nkrumah qui en utilisant les réseaux d'*Esukolal*, du puissant club des supporters de l'équipe de football casamançaise et des instituteurs joola, va créer et structurer le mouvement¹⁴. En référence à une histoire coloniale dont la recomposition structure la mémoire – et l'argumentation - indépendantiste, Nkrumah choisit de récupérer le nom du MFDC, le mouvement politique des années 1950.

Avec quelques camarades, il organise la première réunion a lieu à Ziguinchor, chez Sanoune Bodian, un responsable ziguinchorois du comité *Allez-Casa*, qui avait flirté avec le Parti démocratique sénégalais (opposition) puis le parti socialiste (parti au pouvoir) et avait été victime des expropriations foncières. Lorsque Sané rentre en France, les réunions continuent à Ziguinchor, sous le couvert des rencontres dominicales du Casa-Sport. Bientôt, elles se tinrent à Diabir, dans les « bois sacrés » de la campagne avoisinant l'aéroport, où un serment est fait à un *boekin* (culte animiste joola) dévolu à la cause du MFDC.

L'utilisation d'une institution animiste joola ne remet aucunement en doute la modernité de la mobilisation. D'une part parce que le recours aux *boekin* comme aux marabouts ne définit pas un archaïsme, sinon peut-être dans un regard européen-centré. D'autre part parce que la mixité des pratiques (réunions dans les chambres/réunions dans les bois sacrés) est le résultat du double processus de formation de la revendication indépendantiste : elle ne correspond pas à leur confession religieuse (ils sont indifféremment musulmans et chrétiens)¹⁵ mais renvoie à

¹³ A propos du conflit Roland Mashall, « Atomisation des fins et radicalisme des moyens. De quelques conflits africains », *Critique internationale*, n°6, hiver 2000, pp. 159-175. Marshall fait lui-même référence à l'analyse de Gilles Kepel sur l'émergence et le rôle des lumpen intellectuels islamistes dans *Le prophète et Pharaon*, Paris, La Découverte, 1984 (nouvelle édition, Paris, Le Seuil, 1993).

¹⁴ Sources : entretiens avec Mamadou Nkrumah Sané et Augustin Diamacoune Senghor, Paris et Ziguinchor, entre 1999 et 2006.

¹⁵ La lecture du conflit en termes d'opposition entre une Casamance chrétienne et un Sénégal musulman est une mauvaise interprétation. En premier lieu, la Casamance est majoritairement islamisée même si la part de chrétiens et d'animistes est plus importante que dans le reste du pays. En second lieu, si le chef historique est un

la quête identitaire des membres d'*Esukolal* autant qu'à leur position dans une société non plus rurale mais urbaine. En outre, le recours au *boekin* relève également de la stratégie politique : il permet de légitimer la revendication indépendantiste, en l'inscrivant dans le réseau coutumier et en lui donnant une coloration « traditionnelle » ; par ce biais, il facilite aussi la connexion avec les doyens et les villageois puisqu'il traduit la revendication dans un langage qui leur est familier et permet de les impliquer selon leurs propres usages. Ce mode de connexion entre les jeunes et les aînés n'est pas inédit. Les jeunes, par exemple, ont l'habitude de demander à leurs aînés d'intercéder en leur faveur auprès des *boekin* à l'occasion des matches du Casa-Sport. C'est le même réseau et la même pratique qu'utilisent les fondateurs du nouveau MFDC pour attirer une partie de ses militants.

Car il existe à cette époque beaucoup de mécontentements dans le département de Ziguinchor susceptibles de constituer une base de mobilisation pour le MFDC. Les réunions s'élargissent à de nouveaux sympathisants, convaincus, sensibles ou simplement curieux du message délivré par le noyau dur du MFDC. Le 19 décembre 1982, une dernière réunion est convoquée à Diabir. Sané, rentré de France, y participe mais Diamacoune est tenu à l'écart des activités du mouvement. L'auditoire est important et il y a même quelques policiers qui se tiennent à l'écart et observent la réunion. Une marche est programmée pour le 25 décembre et des tracts sont distribués, signés du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance.

Une vague d'arrestation des principaux leaders du nouveau mouvement va précéder la manifestation mais ne parvient pas à l'empêcher, révélant ainsi que le relais a été assuré et, en conséquence, que la cause indépendantiste est non seulement entendue mais également relayée, donc investie. Ces arrestations contrastent avec le relatif climat de quiétude qui a prévalu lors de l'organisation du mouvement, effectuée dans la discrétion plus que dans le lourd secret. En outre, les écrits et les positions de l'abbé Diamacoune, reproduits dans les tracts saisis par la police, sont à l'époque connus.

Du reste, lors de la manifestation qui s'ébranle finalement le 26 décembre, l'atmosphère est, d'après les témoins, bon enfant : « au fond on pourrait croire qu'il s'agit d'un carnaval tellement l'ambiance était loin de la tension »¹⁶. Composé de quelques centaines à plusieurs milliers de personnes, selon les estimations, le cortège se dirige vers la gouvernance. Quelques manifestants portent des pancartes sur lesquelles est inscrit « Casamance libre » ; d'autres entreprennent de remplacer les drapeaux sénégalais des établissements publics par des drapeaux blancs. De nombreux hommes défilent en tenue de paysan ou de combattant *joola*, certains boivent du vin de palme et tous sont munis de gris-gris. Les femmes, vêtues de pagens blancs et munies d'amulettes et de calebasses sur lesquelles elles frappent, sont nombreuses à participer et beaucoup se retrouvent placées à la tête du rassemblement¹⁷. Ce positionnement est stratégique, sans doute été décidé par les leaders du MFDC : il donne à la manifestation un caractère pacifique, donc légitime, celle-ci étant « emmenée » par des mamans. En outre, les organisateurs ont pensé, à raison, que les gendarmes ne pourraient pas tirer sur les femmes. Il y a néanmoins quelques incidents, alors que le cortège passe devant la

abbé et si pour cette raison au moins, le clergé casamançais est impliqué dans le conflit à travers un comité de médiation, les membres et les combattants du MFDC sont aussi bien musulmans que chrétiens. Cette lecture a existé dans les années 1990 à la suite d'un attentat du MFDC contre une communauté religieuse musulmane issue du nord du pays (c'est ce facteur qui a été déterminant) et s'est nourrie des stéréotypes sur la Casamance – une prédominance chrétienne témoignerait de son altérité par rapport au Sénégal dont 90% de la population est musulmane.

¹⁶ Témoignage cité dans *Casamance. La crise. Mémoire de la LD/MPT*, Editions Jallardi, Dakar, 1990, p. 21.

¹⁷ Peter Geschiere et Jos Van der Klei, « La relation Etat-paysans et ses ambivalences: modes populaires d'action politique chez les Maka (Cameroun) et les Diola (Casamance) », in Terray, E., *L'Etat contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 315.

gendarmerie, entre les forces de l'ordre et les manifestants qui font plusieurs blessés – un gendarme décéda de ses blessures. Au bout de quelques heures, le cortège rejoint la périphérie de Ziguinchor et se disperse calmement.

La coloration traditionaliste et joola des manifestants – qui permettra au gouvernement sénégalais de dénoncer le mouvement comme un repli ethniciste et archaïque – confirme la l'ancrage joola, plus que casamançais, de l'énonciation et de la mobilisation indépendantistes. Elle ne doit pas masquer la double argumentation, non traditionnelle mais bien moderne, sur laquelle veut reposer la revendication : la légalité et la légitimité de la demande d'indépendance. Légitimité, parce que le tract du MFDC¹⁸ présente les populations de la Casamance comme une « nation », un « peuple qui a lutté depuis toujours pour son indépendance » ; légalité parce qu'il revendique « le droit à l'indépendance ». Cet argument du « droit à l'indépendance » repose sur deux reconstructions de l'histoire sénégalocasamançaise. Il fait valoir le fait que la Casamance n'a jamais été « intégrée » au Sénégal par le colonisateur, seulement « associée » - ce qui n'est historiquement pas correct, le district de Casamance, bien qu'original, faisait parti de la colonie du Sénégal. Il fait aussi valoir l'existence d'un contrat passé entre les leaders sénégalais et casamançais (MFDC) en 1962 pour une association de 20 ans – contrat que les Casamançais, en 1982, ne veulent plus renouveler. Ce contrat est un mythe politique, nourrit par l'absence d'études historiques sur la Casamance et par le transfert de l'imaginaire colonial de la Casamance¹⁹. Néanmoins, correspondant aux représentations collectives de la Casamance, beaucoup de manifestants se sont mobilisés sur ce discours légaliste ; l'indépendance est un droit, on va simplement le faire valoir :

Moi, je pensais que le gouvernement était d'accord pour l'indépendance car il laissait les réunions se faire dans les quartiers. Le jour dit, toute la famille est sortie dans la rue pour voir, c'était comme un défilé. Les gens ne pensaient même pas que cela allait dégénérer²⁰.

2.2. ... à un maquis clandestin

Comme nous l'a fait valoir un maquisard, présent à la première manifestation, « si on avait voulu la guerre, on se serait préparé »²¹. Il avait sans doute raison. Les hommes, parmi lesquels on compte des anciens combattants comme Sidy Badji, ne se sont pas préparés militairement à la manifestation. Certains portent des coupe-coups, des lances et des flèches mais ces armes ne jouent alors qu'un rôle symbolique, cherchant à renforcer l'image d'un mouvement paysan et traditionnel – pour asseoir une légitimité. La manifestation de 1982 est publiquement revendicative mais ne signifie pas encore le projet d'une lutte armée pour obtenir l'indépendance.

Ce qui va précipiter le MFDC à recourir à la force et à fermer sa position – sans cela, une solution alternative aurait peut-être pu se substituer à l'option indépendantiste – est la réponse du gouvernement. Le 4 décembre 1983, s'ouvre le procès des manifestants, accusés d'avoir violé l'intégrité du territoire national. Les arrestations de Joola se sont multipliés, avant et après la manifestation, certaines assurément arbitraires. Le 6 décembre, alors qu'une réunion clandestine se tient à Diabir, trois gendarmes qui tentent d'y pénétrer sont violemment tués et plusieurs autres blessés. Seize jours plus tard, des groupes d'hommes armés, précédés de vieilles femmes nues – la nudité étant utilisée par les femmes joola pour apaiser les conflits -,

¹⁸ MFDC, *Casamance, l'heure est grave !*, 25 décembre 1982. Tract. Archives personnelles.

¹⁹ Le MFDC de 1982 reconstruit l'histoire de la Casamance coloniale, en mêlant vraies et fausses références. L'épisode de 1958 n'est explicitement pas connu mais nourrit la construction du mythe du contrat.

²⁰ Catherine Bassène (alias), entretien du 15 avril 2003, Ziguinchor.

²¹ Entretien avec Ibrahima Badji (alias), Ziguinchor, le 26 décembre 2003.

attaquèrent la gouvernance. Les affrontements avec les forces de l'ordre font probablement plusieurs centaines de morts – le bilan officiel faisait état de 19 puis de 24 morts – parmi les assaillants. Au cours des jours suivants, plus d'une centaine de personnes sont arrêtées : à Ziguinchor, mais également dans le département d'Oussouye et de Bignona. Le « décembre rouge » de l'année 1983, tel qu'il a été appelé, radicalise le mouvement et arme la revendication. Des hommes prennent le maquis et en 1985, tandis qu'il n'y a plus de leaders politiques du MFDC – ils sont en prison –, Atika (le combattant, en joola), la branche armée du mouvement est constituée dans la campagne de la Basse-Casamance par Sidy Badji, soit trois ans après la revendication publique de l'indépendance.

Les arrestations et la répression ont joué un rôle essentiel dans la création et l'alimentation du maquis. Avec elles, l'Etat endosse le rôle que le MFDC lui a donné : l'Etat sénégalais apparaît encore plus oppressif et violent avec les Joola que jusqu'alors ; la revendication d'indépendance de la Casamance semble donc encore plus légitime qu'alors. Et en effet, les hommes qui décident de prendre le maquis ne sont pas tous des militants de la première heure. Beaucoup ont été ébranlés, certains ont été directement touchés, par la gestion militaire et judiciaire de la crise – détentions et condamnations arbitraires, tortures – révélée et dénoncée dès le milieu des années 1980 par la presse sénégalaise d'opposition et Amnesty International²².

Au cours des années 1980, le maquis s'organise donc progressivement²³, bénéficiant de la formation d'anciens militaires joola acquis à la cause indépendantiste. Les liens avec la Gambie et la Guinée-Bissau voisines, liens transfrontaliers qui ont été renforcés, pour la Guinée-Bissau, au moment de la guerre de libération menée par le PAIGC contre le Portugal jusqu'au milieu des années 1970, permet modestement son alimentation en armes et/ou assurent aux combattants une base arrière. Les populations civiles sont aussi mises à contribution : le MFDC prélève des cotisations et organise des séances de propagande dans les villages, déroulant son argumentaire indépendantiste. L'intensification de la répression militaire à partir des années 1990, le caractère audible de la représentation d'une Casamance indépendante dotent le MFDC d'un capital de sympathie et lèvent des combattants. Or si elles peuvent lui être sensibles, il n'y a pas de soulèvement général des populations joola, encore moins de l'ensemble des Casamançais – les espaces d'interventions restent grosso-modo limitée à la partie occidentale de la région revendiquée par le MFDC.

A partir de 1990, les affrontements larvés avec les forces de l'ordre se transforment en lutte ouverte, avec une série d'attentats initiés par Atika au cours de l'année 1990, suivie d'une forte répression militaire. Jusqu'à une période récente, des phases de violences et d'accalmie alternent. Dès les années 1990, plusieurs cessez-le-feu sont signés, grâce à la médiation de la Gambie et de la Guinée-Bissau, mais sont à chaque fois violés, chacun des protagonistes se renvoyant la responsabilité. Une frange du maquis, le Front Nord, dirigée par Sidy Badji, suspend la lutte armée à la fin de l'année 1991 tandis que le Front Sud, dirigé par Léopold Sagna et Salif Sadio se radicalise. L'ensemble de la région de Ziguinchor est affectée par les affrontements entre l'armée et les maquisards. La pose de mines antipersonnel à partir de 1997, les exactions commises par le MFDC (braquages, rackets, éliminations physiques de « traîtres ») multiplient les victimes civiles directes et indirectes du conflit et décrédibilisent le mouvement armé auprès des populations. Progressivement, en effet, on assiste à une

²² « La Casamance meurtrie. Les détenus accusent », *Flash Fagaru* (supplément à *Fagaru*), Dakar, n°17, novembre 1985, pp. 2 –10, et au niveau international, Amnesty International *La terreur en Casamance*, Paris, EFAI, 93 p. Amnesty International, *Torture in Senegal : the Casamance case*, 23 mai 1990, <http://www.amnestyusa.org/countries/senegal/document.do?id=B18F0842A24F6570802569A6005FF50E> ;

²³ Pour une analyse plus détaillée sur le maquis, voir Vincent Foucher, « *Sénégal. The resilient weakness of Casamançais separtists* », article à paraître

criminalisation du maquis, renforcée notamment par l'enlisement du conflit et l'instauration d'une économie de guerre fonctionnant principalement sur le trafic du *yamba* (cannabis), du bois, du bétail volé et des armes légères²⁴.

2. 3. Le face à face Etat/MFDC

La revendication indépendantiste est apparue à un moment de transition politique : Senghor vient de démissionner et a placé son dauphin, Abdou Diouf, à la tête de la République. Mais la revendication n'a pas pu totalement surprendre le pouvoir en place. En juillet 1980, Abdou Diouf, alors premier ministre, avait tenu une réunion avec les cadres et élus casamançais, durant laquelle des « vellétés de sécession » avaient déjà été évoquées²⁵, à un moment où le MFDC n'était pas constitué ; le pouvoir sénégalais n'avait pas particulièrement cherché à coopter les Joola dans les deux décennies précédentes mais connaissait le maillon faible que constituait la Casamance. De là vient sans doute la méprise sur le sens de la revendication. Probablement qu'en 1982 le pouvoir sénégalais considère la manifestation de décembre comme un épiphénomène : depuis fort longtemps, on sait les Casamançais très « régionalistes » mais le Sénégal a pu se construire avec le régionalisme casamançais ; décembre 1982 n'est ainsi qu'une affirmation momentanée, bien que vigoureuse et publique, de ce régionalisme ; avec de la fermeté et la réaffirmation de l'unité sénégalaise, tout rentrera dans l'ordre. Pour l'Etat sénégalais, il n'est pas question de négocier une indépendance ou un statut spécial pour la Casamance.

Outrée dans le déni discursif, cette négation du MFDC comme expression d'une crise en Casamance va se révéler dans son mode de résolution, oscillant et conjuguant répression et négociations inassumées.

- D'abord dans une réponse répressive, judiciaire et militaire : les arrestations massives, les jugements, les condamnations, le déploiement de l'armée en Casamance avec des opérations de ratissage, visent à « éradiquer » le problème casamançais - cette réponse l'a armé et radicalisé.

- Ensuite dans une série de mesures géopolitiques²⁶ et administratives. Mise en place entre 1982 et 1989, la confédération sénégalaise devait garantir une meilleure continuité territoriale, en attachant la région sud au Sénégal, et permettre un contrôle plus efficace des rebelles. En 1984, la division de la région de Casamance en deux – Région de Ziguinchor et

²⁴ Sur ces questions, voir notamment Martin Evans, « Senegal: Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) », *Africa programme briefing paper; 04/02*, London, Chatham House, Royal Institute of International Affairs, december 2004, 20 p., <http://www.riia.org/viewdocument.php?documentid=5367> ; « Ni paix ni guerre : the political economy of low-level conflict in the Casamance » in S. Collinson (ed.), *Power, Livelihoods and Conflict : Case Studies in Political Economy Analysis for Humanitarian Action*. London, Overseas Development Institute, Background research for Humanitarian Policy Group Report, 2003

²⁵ Parti socialiste, Union régionale de la Casamance, *Compte rendu de la séance de travail des responsables et cadres casamançais avec monsieur le premier ministre*, 29 juillet 1980. Archives personnelles.

²⁶ Présentée comme la réunion naturelle de deux espaces et populations séparés par la colonisation, la confédération a été surtout envisagée comme une réponse à des problèmes de sécurité intérieure. Si sa mise en place précède de quelques mois la manifestation indépendantiste, pour Dakar, elle devait par la suite permettre de neutraliser le MFDC. Pour Banjul elle garantit la survie politique du président Dawda Jawara. Elle est dissoute à la suite de problème de leadership, les Gambiens craignant l'impérialisme sénégalais. Voir notamment, Arnold Hughes, « L'effondrement de la Confédération de la Sénégambie », in Momar-Coumba Diop (dir.), *Le Sénégal et ses voisins*, Dakar, Sociétés-Espaces-Temps, 1994, pp. 33-59. Sur les questions sous-régionales, voir notamment Ousseynou Faye, « La crise casamançaise et les relations du Sénégal avec la Gambie et la Guinée-Bissau (1980-1992) », in Momar Coumba Diop, *Le Sénégal et ses voisins, op. cit.*, pp. 189-212 et les différents articles de Jean-Claude Marut, dont sa thèse, *La question de Casamance. Une analyse géopolitique*, Université Paris X, 1999, à paraître.

Région de Kolda – efface certes le référent « Casamance » revendiqué par les indépendantistes, mais ce découpage permet surtout de resserrer le contrôle étatique et militaire sur la zone la plus instable. Et en 1996, la mise en place de la régionalisation, élaborée pour l'ensemble du Sénégal, cherche à montrer la capacité de réforme de l'Etat central et sa prise en compte des intérêts locaux, en donnant un pouvoir plus étendu aux régions et aux collectivités locales. Mais le centralisme historique de l'Etat sénégalais – héritier de son modèle français – ne permet ni d'aller plus avant dans la modélisation administrative, ni même de permettre, dans les faits, une régionalisation vraiment effective.

- Egalement, dans une réponse socioéconomique : la paix se niche dans le développement de la région, sans que ne soit voté un plan spécial pour la Casamance – qui reviendrait à reconnaître l'effectivité de sa marginalisation économique. A court terme, cette réponse intègre également la réinsertion économique des maquisards. Entre 1993 et 2000, l'Etat Abdou Diouf va discrètement alimenter les cantonnements du Front Nord et financer le développement d'activités économiques en échange du maintien de leur abandon de la lutte armée.

- Ces réponses coexistent aussi avec une série de mesures visant à casser le monopole mfdkien de la représentation joola et casamançaise. L'Etat coopte quelques cadres joola dans le gouvernement et aux postes politiques régionaux ; il introduit une réforme du programme d'enseignement d'histoire qui, dans sa nouvelle version, fait une meilleure place à l'histoire de la Casamance et il « sénégalise » les principales figures du panthéon nationaliste casamançais.

Enfin, ces mesures prennent de biais la revendication indépendantiste et ses porteurs et révèle une volonté de ne pas reconnaître officiellement l'expression indépendantiste. Abdou Diouf s'applique à ne pas négocier directement avec les leaders, tout en leur reconnaissant implicitement une existence, notamment en faisant signer plusieurs cessez-le-feu et en maintenant l'abbé Diamacoune Senghor, sorti de prison au début des années 1990, en résidence surveillée à la maison des œuvres catholiques de Ziguinchor. Ce continuel double jeu – mêlant négation, répression, négociation – contribue à la pérennisation du conflit mais permet d'éviter une rupture totale et au cours des années 1990, un dialogue s'établit avec l'aile politique. Seize ans après la manifestation indépendantiste, en janvier 1999, le président sénégalais rencontre à Ziguinchor le chef du mouvement. La rencontre ne révèle pas un changement d'attitude dans le mode de gestion de la crise, néanmoins cette première poignée de mains, abondamment photographiée, traduit d'une certaine manière la reconnaissance officielle et de la crise casamançaise et du MFDC. L'Etat n'a pas le choix : la seule solution militaire n'est diplomatiquement pas envisageable (le Sénégal se doit de sauvegarder son image d'honorabilité et de vitrine démocratique de l'Afrique auprès de la communauté internationale et des bailleurs de fonds, image entachée par les rapports accablants d'Amnesty International), est financièrement trop lourde (le Sénégal est sous ajustement structurel) et surtout n'a pas, jusqu'alors, donné les résultats escomptés, l'armée maîtrisant mal un terrain casamançais dont les caractéristiques physiques sont favorables à la constitution de maquis, et cela d'autant moins depuis l'introduction de mines antichar et antipersonnel.

Abdoulaye Wade, qui accède à la présidence en 2000, mettant fin à quarante années de dominance du parti socialiste, semble à première vue vouloir inaugurer une toute autre politique²⁷. Annonçant qu'il peut régler le problème en « cent jours » et qu'il en fait une affaire personnelle, il prend contact directement avec l'abbé Diamacoune, gèle l'ensemble des

²⁷ Voir notamment, Vincent Foucher, « Pas d'alternance en Casamance ? », *Politique Africaine*, n°91, 2004, pp. 101-119.

crédits secrets destinés au Front nord et suspend toutes les médiations, et principalement celles de la Gambie et de la Guinée-Bissau. A son arrivée au pouvoir, Wade semble bénéficier de conditions favorables pour avancer sur le chemin d'une résolution.

- Il peut capitaliser le travail d'infiltration et de cooptation du MFDC déjà effectué par l'ancien pouvoir et de l'affaiblissement du mouvement, de plus en plus divisé entre « radicaux » et « repentis » et dont certaines factions dépendent financièrement de l'Etat (Front Nord et aile politique autour de l'abbé en résidence surveillée).

- Le contexte sous-régional est favorable, avec la défaite du principal soutien de Salif Sadio et du Front sud, le général Ansoumane Mané en Guinée-Bissau, et avec un rapprochement entre le Sénégal et Yaya Jammeh, le président gambien. L'amélioration des relations avec ces deux pays frontaliers semble pouvoir geler les bases-arrières du MFDC.

- Enfin, les populations civiles expriment leur lassitude de la guerre et sortent de leur position attentiste. Les associations locales, encouragées par les agences internationales, développent des activités de promotion de la paix.

Néanmoins, l'analyse de Wade ne rompt pas avec celle de son prédécesseur. Au lendemain du vote de la nouvelle constitution sénégalaise en janvier 2001, il considère ainsi que la question politique posée par la revendication est close. La Région de Ziguinchor, comme l'ensemble du Sénégal, a voté oui à une constitution ne prévoyant pas de statut spécifique pour la Casamance. Officiellement, la réponse est donc principalement développementaliste. Pour ce faire, Wade profite des promesses de financements de la communauté internationale pour des programmes de reconstruction en Casamance. L'octroi des financements étant conditionné à l'avancée du processus de paix, Wade a tout intérêt à accélérer le dialogue, quitte à ne dialoguer qu'avec la faction du MFDC modérée, économiquement dépendante de l'Etat et intéressée, elle aussi, par les dividendes de la paix. Sur ce compromis économique-politique, un accord de paix est signé en décembre 2004 entre le président Wade et l'abbé Diamacoune, permettant théoriquement le lancement du programme de relance des activités économiques et sociales en Casamance (PRAESC) établi l'année précédente sur la base financière des promesses des bailleurs de fonds et dont la gestion est dévolue à une nouvelle agence gouvernementale, l'Agence nationale pour la reconstruction de la Casamance (ANRAC)²⁸. Or en réalité, la cooptation du « bon rebelle », c'est-à-dire celui qui est favorable à la paix et au gouvernement, la course à l'accord de paix, signé avant les négociations, la promotion exclusive de la logique économique participent à brouiller les cartes, à entretenir les non-dits, à multiplier les acteurs impliqués dans le conflit et, en définitive, à complexifier celui-ci : depuis 1982, jamais la situation casamançaise n'aura été si confuse.

3. Processus de paix ou guerres transférées ? Multiplication des acteurs, complexification du conflit

Le double échec de l'Etat et du MFDC est manifeste après 26 ans de conflit. Sans doute que, en dépit de périodes plus critiques, la basse intensité du conflit dans l'ensemble a dans le même temps contribué à sa longévité, de même que son éloignement de Dakar – une distance physique comme politique. L'Etat s'est finalement modérément intéressé, au regard de ce que peut signifier une revendication indépendantiste, à la région qui participe peu à ses mécanismes de reproduction – et de prédation. Dans ce contexte, il peut poursuivre une logique d'étouffement du mouvement indépendantiste, et attendre son érosion en travaillant à

²⁸ République du Sénégal, Ministère de l'économie et des finances, Direction de la coopération économique et financière, *Programme de relance des activités économiques et sociales en Casamance (PRAESC)*, décembre 2003, 263 p.

sa division, car les vingt-six ans du conflit ne l'ont pas menacé directement. De l'autre côté, si le MFDC n'est pas parvenu à susciter une adhésion massive des populations casamançaises, il a pu mobiliser et renouveler une minorité active. Son manque de financements conséquents, son absence de visibilité internationale, et une économie de guerre qui n'a jamais pu reposer sur des trafics hautement lucratifs, ont pesé fortement sur sa capacité à se faire entendre mais, s'assurant une survie, notamment économique et militaire, minimale, il a pu installer et pérenniser un système de guerre et, aujourd'hui, un système de guerre et de paix en Casamance. Or ce champ de la paix masque en réalité une multiplicité de conflits et ouvre lui-même de nouveaux conflits, tandis que le règlement de la crise – c'est-à-dire la prise en charge de ses causes et non seulement de ses conséquences – reste un impensé, autant pour l'Etat que, maintenant, pour le MFDC²⁹.

3. 1. Du conflit casamançais aux conflits en Casamance

Le processus de paix a en effet ouvert un espace de compétition, politique et économique, pour un ensemble d'acteurs – indépendantistes, étatiques ou « civils » - désireux de se positionner le plus favorablement pour récupérer les dividendes, financières et/ou symboliques, qu'il offre.

Au sein du MFDC, les clivages originels³⁰ – entre Front nord ayant déjà déposé les armes et Front sud – et plus récents – division des maquis à la faveur de luttes de leaderships - se doublent d'un partage de prérogatives – entre l'aile politique et l'aile militaire – et vont se multiplier à l'occasion du processus de paix, entretenus par les négociateurs évoluant dans le giron de l'Etat. Par calcul politique, choix idéologique et/ou intérêt financier, certains leaders du MFDC vont choisir d'entrer dans le jeu de l'Etat de sa recherche d'interlocuteurs. Ainsi, à partir de 2000, les luttes de leaderships au sein de l'aile politique n'ont jamais été aussi vives – l'abbé Diamacoune, le chef historique, a été ainsi destitué pour une courte période. Certaines factions de l'aile politique ont publiquement abandonné la voie armée, d'autres la revendication d'indépendance. C'est ce que fait l'abbé Diamacoune en 2004, dans un discours prononcé à Dakar, à la suite d'une rencontre avec le président. Mais jusqu'à sa disparition en 2007³¹, Diamacoune, financièrement tenu par Dakar, ayant intérêt à jouer le jeu patriote de Wade, semble avoir tenu un double langage.

L'objectif principal des opérations de facilitation est de favoriser l'unification du MFDC, afin qu'il puisse parler d'une seule voix à la table des négociations. Or, contrairement à ce qu'il avait annoncé, Wade a multiplié les facilitateurs, qu'ils soient directement mandatés par l'Etat ou qu'ils agissent avec son accord, comme le Collectif des cadres casamançais. Chacun, voulant capitaliser politiquement sur les éventuels résultats de leurs tractations et jouir des avantages directs donnés par la position de missionnaire de l'Etat, élabore ses propres stratégies, coopte tel membre du MFDC plutôt que tel autre. Un marché du maquisard – celui-

²⁹ Les sources principales de cette section, outre celles qui sont directement présentées, proviennent de la presse sénégalaise, d'observation de terrain, d'entretiens avec les acteurs du conflit et les populations, d'entretiens avec des membres d'associations, d'ONG et d'OI, de rapports écrits produits par ces organisations.

³⁰ Ces divisions renvoient également pour une part à des clivages socioculturels entre les différentes zones joola. Sans tomber dans l'approche culturaliste – puisqu'une identité est toujours le résultat d'un construit -, une étude approfondie de cette question mériterait d'être menée. Elle permettrait sans doute de mieux saisir un certain nombre des rivalités qui ont existé et existent au sein du MFDC et de mieux comprendre la distribution spatiale du conflit.

³¹ La mort du vieux prélat n'a pas eu d'incidences sur le maintien ou l'abandon de la lutte, mais elle complique encore un peu plus la lisibilité de l'aile civile en aiguisant la compétition aux postes politiques.

ci devant être à la fois légitime et repent - est alimenté par l'ensemble du système de facilitation, auquel de nombreux membres du MFDC participent. Ce climat de compétition au sein de l'aile civile, l'abandon peu clair de la revendication indépendantiste pour certains de ses leaders contribuent à brouiller les pistes plutôt qu'à défricher efficacement le chemin de la paix. C'est pourtant ce que cherche à faire croire l'Etat sénégalais auprès des bailleurs de fonds et de l'opinion publique. S'il ne négocie qu'avec la tendance du MFDC qui lui montre un visage intégrationniste, il travaille à la présenter comme représentative de l'ensemble du mouvement.

En outre, en coupant l'aile politique de l'aile militaire – depuis que l'Etat, notamment, a isolé son chef historique à Ziguinchor – pour l'affaiblir, l'Etat s'est fait prendre à son propre piège. Le plus radical, Salif Sadio³², a ainsi toujours pu proclamer ne pas croire aux déclarations de l'abbé Diamacoune, lorsque celui-ci appelait à l'abandon de la lutte armée puis de la revendication, compte tenu du fait qu'il était en résidence surveillée. Les négociations avec les différents clans politiques ne peuvent donc garantir l'adhésion du maquis, d'autant moins que celui-ci est également largement divisé. Et comme il le fait avec l'aile politique, l'Etat tente aussi de négocier avec les factions armées les plus modérées. Ce faisant, l'Etat est devenu un instrument dans la lutte fratricide entre les maquis du sud, en même temps qu'il a lui-même joué sur leurs rivalités pour tenter d'éliminer la faction la plus dure – celle de Salif Sadio. En 2006, à la frontière gambienne, un consensus officieux s'établit entre l'armée de sénégalaise et les maquis dirigés par Magne et César Badiate dans leurs luttes armées contre le maquis de Sadio.

L'ensemble de ces luttes se retrouvent donc sur le terrain casamançais où les affrontements se sont de nouveau multipliés depuis quelques années, non plus directement entre l'armée sénégalaise et Atika mais cette fois-ci entre les différents maquis et leurs alliés. En étudiant ces alliances, on mesure avec encore plus d'acuité le poids des enjeux politiques sous-régionaux. En 2005, la victoire de Nino Vieira à l'élection présidentielle de la Guinée-Bissau a contribué à renverser les rapports de forces au sein de son armée, largement clivée. Son chef d'Etat-major, Tag Na Way, adversaire de son prédécesseur, feu Ansoumana Mané, qui avait bénéficié du soutien du maquis de Salif Sadio lors de la guerre de 1998, lance en mars 2006 une vaste offensive militaire dans le nord du pays pour déloger les bases-arrières de Sadio, au grand bénéfice d'une part de l'Etat sénégalais qui devient peu regardant sur le viol de sa frontière par l'armée bissau-guinéenne, et d'autre part des frères rivaux de Sadio, Magne et Badiate qui lui apportent leur aide. Replié à la frontière gambienne, Sadio bénéficie alors du soutien officieux du président Jammeh qui va jusqu'à emprisonner Magne et plusieurs membres des maquis opposés à Sadio, dans un contexte de tensions croissantes entre Dakar et Banjul – Banjul ayant accusé le Sénégal d'avoir soutenu une tentative de coup d'Etat en 2006. Les enjeux politiques et sociaux internes en Gambie et en Guinée-Bissau, les rapports entre ces deux Etats et le Sénégal pèsent fortement sur l'évolution du conflit et au moins autant que le conflit casamançais pèse sur eux. En dépit de l'instabilité des positions des Etats voisins, liée à leurs contextes politiques internes, l'écartement de Bissau et de Banjul du processus de négociations, voulu par Wade, ne contribuera pas à favoriser la stabilisation de la situation en Casamance, ni de celle de l'ensemble de la sous-région.

Les vingt-six années de la crise ont également produit et reproduit des conflits plus localisés. Si la revendication indépendantiste aura au moins réussi à ancrer et à naturaliser la représentation casamançaise – la Casamance, qui n'existe plus comme région, continue de fonctionner comme référent spatio-identitaire, qu'il soit indépendantiste ou non -, elle aura

³² Au niveau de l'aile civile, c'est Mamadou Nkrumah Sané, exilé en France depuis sa sortie de prison au début des années 1990, qui constitue la faction la plus radicale.

également suscité des antagonismes. D'abord, avec la surreprésentation des populations joola au sein des débats sur la Casamance, la crise a favorisé de nouvelles affirmations identitaires, une compétition – principalement au niveau culturel et politique - entre les différentes communautés casamançaises et une concurrence entre les deux nouvelles régions qui ont émergées du découpage de la Casamance, la région de Kolda cherchant à s'assurer qu'elle pourra bénéficier elle aussi des programmes de reconstruction³³. Car si le terrain principal des affrontements a été celui de la Région de Ziguinchor, certaines zones de la région de Kolda ont été également touchées, notamment par les mines, suscitant des déplacements de populations. Et l'insécurité physique et économique, la perméabilité des frontières consécutive à l'instabilité, l'essor d'un marché de produits illicites lié au contexte de la guerre ont renforcé les trafics transfrontaliers et les conflits intercommunautaires et interfrontaliers dans la région koldoise (sur le foncier et le vol de bétail notamment).

Ensuite, dans la région de Ziguinchor, la crise indépendantiste a aggravé les clivages entre allochtones et autochtones au sujet de la question foncière, et cela d'autant plus que les affrontements et la pose de mines ont redessiné une nouvelle cartographie, mouvante, des espaces à cultiver. En outre, aux anciennes rivalités entre villages, correspondant souvent à la gestion des rizières, se sont ajoutés (et parfois ont fait le lit) de nouveaux antagonismes ayant pris leurs racines dans le conflit, entre sympathisants et opposants à la cause. Dans les années 1990, des dénonciations à l'armée ou au MFDC ont pu être utilisées pour éliminer un rival. Depuis la dynamique de paix, la question de la réinsertion des anciens combattants « repentis » du MFDC dans les villages n'est pas sans poser de problèmes. De même, le retour, spontané ou encadré, d'une partie des réfugiés et des déplacés génère parfois des situations problématiques quand ils se trouvent confrontés à de nouvelles familles qui exploitent les terres de leur village d'origine³⁴. Car il n'y existe pas toujours une chaîne du retour : si certains ont fui à cause des affrontements et ont donc pu réintégrer leurs villages une fois la stabilité revenue, dans d'autres cas, des villages ont été désertés non seulement à cause des affrontements mais aussi de la pose de mines. La possibilité d'exploiter la terre, exigence essentielle de la réintégration, est conditionnée à sa dépollution, alors que les opérations de déminage, qui n'ont pas encore commencé, sont particulièrement longues. La sécurisation de certaines zones n'a donc pas résolu la question du retour et aiguise les conflits, certains nouveaux exploitants ne pouvant pas retourner dans leurs villages d'origine et laisser la place aux primo-habitants (c'est le cas, par exemple, des villageois de Fangot, réfugiés à cause des mines à Niaguis, dont les habitants, eux-mêmes déplacés à Ziguinchor, cherchent aujourd'hui à récupérer leurs terres).

Néanmoins, la résolution d'une partie de ces conflits générés directement ou indirectement par la crise, est prise en charge par les nombreuses associations, locales et internationales, qui se sont multipliés depuis une petite dizaine d'années en Casamance et qui pèsent également dans le jeu politique casamançais.

3. 2. Réussites et mirages des paix sociales et culturelles

La question de la résolution du conflit pose nécessairement celle de la définition de la paix. A bien regarder l'ensemble du processus, on peut constater l'existence de plusieurs dynamiques

³³ Voir S. Awenengo, « A qui appartient la paix ? Résolution du conflit, compétitions et recompositions identitaires en Casamance (Sénégal) », *Journal des Anthropologues*, n°104, 2006, pp. 79-108.

³⁴ Voir Nelly Robin (IRD), Babacar Ndione (Handicap International), « L'accès au foncier en Casamance. L'enjeu d'une paix durable ? », Dakar, avril 2006, 15 p.

en Casamance. Celle, de niveau central, qui cherche à établir un accord entre le MFDC et l'Etat, et celle, de niveau local voire micro-local, qui tente d'installer un climat de sécurité et de favoriser la reconstruction des liens sociaux. Si certaines initiatives courent depuis les années 1990, on ne peut parler de dynamique de paix que depuis le début des années 2000. L'introduction des mines antipersonnel et la criminalisation du MFDC a fortement contribué à sortir du silence les populations civiles et à faire émerger des actions en faveur de la paix. Outre la prise en charge d'activités économiques et sociales, elles ont pris plusieurs directions :

- La promotion du dialogue interculturel et interethnique au Sénégal, notamment par la promotion du « cousinage à plaisanterie », un mode de régulation sociale fondée sur les relations de parenté, imaginaires, entre communautés.
- La promotion de la paix dans les villages, avec l'établissement d'espaces de paroles entre villageois et maquisards et entre villageois rivaux.
- Le recours à des institutions « traditionnelles » de résolution des conflits, notamment par l'implication des femmes joola dont certaines ont fondé à cet effet l'association *Kambonkaetor* (se pardonner, en joola)³⁵.
- Une pression sur les combattants pour modérer leurs initiatives qui a pu aboutir à l'établissement de « cessez-le-feu » locaux.

Ces solutions locales, apolitiques, « civiles » se sont multipliées sous la pression des ONG et OI et à la faveur de l'affirmation des populations joola dans l'espace public. Auprès d'elles, les OI et les ONGI ont effectué un important travail de sensibilisation dans la veine du nouveau paradigme dominant au sein des ces institutions : la réintroduction des acteurs civils et le recours à leurs mécanismes traditionnels et endogènes pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits. Trois raisons ont présidé à ce nouveau discours : les conflits sont souvent des « guerres civiles » dans lesquelles l'Etat est partie prenante et devient dès lors un médiateur suspect ; l'enlisement des conflits génère un vide de médiation tandis que les populations directement touchées doivent développer de façon autonome des stratégies de survie ; les procédés de la diplomatie classique ont montré leur impuissance à résoudre les crises. Néanmoins, l'implication des acteurs civils en Casamance n'est pas que le résultat d'une résolution exogène. Il y a plutôt à la fois coïncidence et interdépendance entre l'émergence du nouveau paradigme énoncé par les organismes et bailleurs de fonds internationaux et nationaux et l'affirmation, à un niveau local, des populations comme actrices dans le champ de la résolution du conflit. Le soutien financier des initiatives locales par les agences et organisations internationales, nombreuses à s'être installées en Casamance pour contribuer aux programmes de reconstruction, a eu pour conséquence l'ouverture, également à cette échelle, d'un marché civil de la paix. Ce marché suscite de nombreuses vocations – le secteur professionnel de la paix (animateurs, consultants, enquêteurs, etc.) est l'un des plus prisés des générations scolarisées qui peuvent capitaliser sur leur appartenance « casamançaise ». Parfois la frontière est floue entre entrepreneurs de la paix et entrepreneurs politiques, comme le révèle le parcours de Malamine Kourouma. Fondateur de la Convention des socio-cultures pour la paix en Casamance, il se sert de ce tremplin pour s'assurer l'appui du président Wade et se faire élire à la mairie de Goudomp en 2002 – où il est finalement accusé de détournement de fonds.

Cette inflation civile et culturelle autour de la paix bénéficie à l'Etat sénégalais qui peut faire valoir l'existence d'une dynamique de paix en Casamance. En outre, l'action des ONG et OI permet de pallier ses carences en matière d'infrastructures sanitaires et sociales de base,

³⁵ Voir S. Awenengo Dalberto, « Ethnicité et genre. Femmes et constructions identitaires en Casamance au 20^e siècle (Sénégal) », in O. Goerg (dir.), *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*, Paris, Cahier du groupe Afrique, L'Harmattan, 2007.

largement démantelées par le conflit, et surtout de reconstruire le lien, même médiatisé par les ONG, entre les populations et l'Etat. Cette captation, financière ou symbolique, des actions de la communauté internationale n'est pas l'apanage de l'Etat. Les maquis du MFDC en Guinée-Bissau et en Gambie ont pu prélever une partie de l'aide internationale dévolue aux camps de réfugiés – dont ils font partis. En Guinée-Bissau, le bureau des réfugiés a été constitué par des membres du MFDC, choisis par l'un des deux maquis du sud selon les lieux de leur présence. De même, ce marché de la paix permet la reconversion de combattants en médiateurs, reconversion qui offrirait une voie de sortie honorable si elle n'était pas pleine d'ambiguïté. Si les acteurs de la coopération internationale n'interviennent pas, officiellement, sur le volet politique de la crise, force est de constater leur participation à ce processus. Il pourrait difficilement en être autrement, tant les questions civiles et politiques sont liées et tant, au niveau local comme central, les relations entre eux et les différents acteurs (Etat, MFDC, populations) sont nécessaires. Mais la diplomatie n'a été que rarement directe. Si en 1997, à la demande du président Diouf, la France était directement intervenue comme facilitatrice par l'intermédiaire de l'ambassadeur André Lewin, depuis, elle reste relativement en retrait sur les questions politiques (ses accords de coopération militaire avec le Sénégal en font néanmoins un acteur indirect du conflit) et sa participation financière au programme de reconstruction est conséquente mais en deçà des contributions de la coopération allemande (GTZ) et américaine. En outre, Wade a signifié qu'il ne permettrait aucune ingérence dans le conflit. Cependant, depuis le retour dans la région, avec l'USAID, en 1999, les Etats-Unis exercent un lobbying discret mais croissant sur l'Etat et le MFDC. Par le biais, direct avec l'USAID ou indirect, au travers d'ONG américaines (Africare, Catholic Relief Service, World Vision), les Etats-Unis développent une diplomatie locale leur permettant de se positionner dans la région et la sous-région. Si l'Etat sénégalais voit d'un bon œil l'afflux des capitaux américains dévolus à la reconstruction³⁶ – en cumulant les différentes aides, Wade a pu ainsi annoncer une enveloppe budgétaire conséquente pour le PRAESC³⁷ -, il est plus réservé sur l'activisme de l'ambassade qui pourrait offrir une légitimité internationale au MFDC, légitimité qu'il a toujours activement recherché. Aussi, la récente rumeur développée autour de la nomination et de l'installation à Ziguinchor d'un « Monsieur Casamance » américain a suscité un tollé. Perçue par l'opinion sénégalaise et casamançaise comme la reconnaissance quasi-officielle de l'autonomie de la Casamance, cette nomination a contraint la diplomatie américaine à préciser les attributions (coordonner les opérations américaines de développement) du poste et à démentir le lieu de résidence (non pas Ziguinchor mais Dakar). Au total, les actions développées en faveur d'une paix « sociale » génèrent des résultats positifs au niveau local. Le simple fait qu'il soit aujourd'hui possible d'évoquer le conflit casamançais dans les villages révèle un changement significatif, après deux décennies d'omerta. Mais la somme de ces micro-paix, qui n'empêchent pas l'existence d'autres conflits tels que nous les avons évoqués plus haut, ne peut équivaloir à une paix totale, forcément politique. D'une certaine manière, l'inflation de ces activités masque le fait que la Casamance ne se trouve pas encore dans une situation de post-conflit. Elle participe, involontairement ou volontairement, au lent travail d'érosion du MFDC voulu par l'Etat, qui a en outre tout intérêt à dépolitiser la question de la résolution du conflit. Dans une certaine mesure, ces dynamiques locales sont aussi une porte de sortie temporaire pour la partie du MFDC désireuse de réintégrer la vie civile en cherchant à capitaliser, non plus sur la guerre et la perspective de l'indépendance, mais sur la gestion de paix. Travaillant à régler ses conséquences, cette inflation d'initiatives civiles et culturelles couvre donc d'un voile les origines et l'objet du conflit. La revendication de l'indépendance est devenu un refoulé, autant pour l'Etat que pour

³⁶ Entre 2000 et 2007, l'USAID a injecté environ 15 millions de dollars dans des programmes en Casamance.

³⁷ Le coût global prévisionnel est de 61 498 420 000 FCFA

une partie du MFDC, sur lequel il faudra pourtant bien qu'ils reviennent pour permettre l'établissement d'une paix durable en Casamance.

Conclusion

En 2007, l'objet de la revendication n'apparaît plus central dans les causes de la pérennisation du conflit. On n'assiste pas à la dissolution de la lutte mais à sa continuation et à sa reconfiguration sur des bases nouvelles, faites de contraintes (financières, militaires, civiles) et d'opportunités (place politique ou civile dans le processus de paix ou de guerre, dividendes de l'économie de paix ou de l'économie de guerre). Ces opportunités sont maintenues par chacun des acteurs du conflit – ce qui inclut, d'une certaine manière, les agents de la coopération internationale – dont la survie en tant qu'acteur dépend de la survie de l'ensemble de ce système de guerre et de paix. Finalement, l'incapacité de l'Etat comme du MFDC à résoudre le conflit, révélerait peut-être qu'ils partagent au moins une même culture des pratiques politiques, celles de la captation financière, de l'appel du pouvoir et du clientélisme. On peut parier sur l'érosion du MFDC, que son actuelle implosion accélère. Le résultat de cette stratégie serait pourtant dramatique pour la région qui étouffe depuis les vingt-six années du conflit. Le malaise social et économique comme le sentiment de marginalisation de la Casamance, qui ont été à l'origine de la *revendication* de l'indépendance, se sont aujourd'hui accrus. Et on ne peut que constater l'inertie de l'Etat dans son rôle de garant de l'unité du lien social – qui peut aussi passer par le lien territorial. Ainsi, le désenclavement de la Casamance n'est toujours pas au centre de ses décisions : les voies de communication vers Dakar n'ont pas été renforcées et l'Etat a mis trois années à remplacer, provisoirement, le ferry assurant la liaison maritime entre la capitale et la Casamance.

La plupart des jeunes Casamançais, les Joola comme les autres, nés dans le contexte du conflit sont plus enclins à se tourner vers d'autres projections biographiques que celle d'une Casamance indépendante. Ces projections se sont multipliées : celle de la régionalisation, qui dans le cadre des coopérations décentralisées prend plus de poids et suscite plus d'intérêt³⁸ ; celle du Sénégal, qui reste la plus opérante ; celle de l'Europe - la Casamance est ainsi l'une des principales zones de départ des pirogues de clandestins. Mais si le conflit s'érode, faire l'impasse de sa résolution pourrait équivaloir à permettre son réinvestissement, quand les échecs, sénégalais ou européens, s'éprouveront de nouveau.

Nous sommes impuissants, ici, à proposer de solution à la crise. Il faudrait pouvoir court-circuiter l'ensemble du système décrit, peut-être en se permettant un coup d'éclat. Une plus grande souplesse de la structure administrative et territoriale du Sénégal – compte tenu de l'enclavement, *de facto*, de la Casamance – serait un moindre mal. Le système jacobin et uniformisateur sénégalais s'articule mal avec les défis posés par son territoire et l'histoire de son peuplement. La seule solution développementaliste ne peut pas être satisfaisante. Au moins parce que si la réduction des tensions sociales est partiellement conditionnée au développement de la Casamance, et donc du Sénégal, cette réussite économique est encore hypothétique. Pour l'instant au Sénégal, les fruits de la croissance risquent toujours d'échapper aux couches moyennes de la population - on assiste plutôt à une précarisation de celles-ci. En Casamance, c'est bien cette catégorie qui a constitué la base sociale de l'aile politique.

³⁸ Notamment en terme de postes politiques. Une troisième région en Casamance est actuellement en cours de création. Elle correspond au département de Sédhiou, jusqu'alors incluse dans la région de Kolda, et doit beaucoup au travail de lobbying politique et culturel du maire de Sédhiou, notamment dans le cadre de la compétition entre les nouvelles régions issues du découpage de la région de Casamance.

L'établissement d'un dialogue sain entre les acteurs du conflit ne paraît pas être à l'ordre du jour puisque l'État ne veut discuter que sur le règlement des conséquences du conflit (réinsertion des combattants, reconstruction de la Casamance, démobilisation) et uniquement avec les factions du MFDC qui vont dans son sens - sans qu'on puisse toujours bien mesurer s'il s'agit pour elles d'une nouvelle conviction ou d'un opportunisme. On peut également regretter le silence de la diplomatie africaine, notamment de l'Union africaine, dans ce dossier casamançais. Une telle médiation permettrait sans doute au MFDC de sortir la tête haute, avec le sentiment que son message initial est compris. Ce message, né de la crise du lien entre les Joola et le Sénégal, traduit fortement une demande de reconnaissance.